



SALAIRE MINIMUM

Défendons nos salaires !

© Adam Hornyak

Le 19 juin, les chambres fédérales ont adopté la « Lex Ettlín », qui attaque frontalement les salaires minimaux cantonaux. Le référendum est lancé.

Référendum • Ça y est : trois ans après l'adoption de la motion Ettlín, du nom de son auteur, le parlement fédéral a adopté sa loi de mise en œuvre. Celle-ci prévoit que les salaires des conventions collectives de travail (CCT) étendues primeront sur les salaires minimaux cantonaux, même s'ils sont inférieurs à ceux-ci. Une attaque frontale contre les travailleuses et travailleurs les plus précarisé-e-s, majoritairement des femmes, et contre la souveraineté des cantons. Les salarié-e-s genevois-es ne seront pas épargné-e-s, car même si notre salaire minimum légal cantonal continuera d'avoir la primauté sur les CCT, il ne pourra plus être indexé au coût de la vie dans les secteurs concernés. Face à cette menace sur les bas salaires, l'Union syndicale suisse, dont évidemment le SIT, lance le référen-

dum. Appel à mobilisation.

GUÉRILLA PATRONALE

Ils-elles ne l'ont jamais digéré. Depuis que divers cantons, dont Genève, et communes se sont doté-e-s d'un salaire minimum légal, le patronat mène sans répit une guérilla pour détricoter ces avancées sociales conquises par les travailleurs-euses avec l'aide de leurs syndicats. Il en va ainsi de GastroSuisse, l'organisation patronale du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, qui est allé convaincre un conseiller aux États obwaldien, Erich Ettlín, de déposer une motion au parlement pour protéger leurs intérêts.

La suite, on la connaît : la motion a été acceptée, le Conseil fédéral, lui-même opposé, comme l'ensemble des cantons à l'exception d'Obwald (qui n'a pas de salaire minimum cantonal),

a présenté un projet de loi de mise en œuvre, qui vient donc d'être acceptée par l'Assemblée fédérale après un aller-retour entre les deux chambres.

GENÈVE PAS ÉPARGNÉ

Au final, la primauté des salaires conventionnels ne s'appliquera pas aux cantons et communes dans lesquels un salaire minimum prévoyant la primauté de celui-ci est déjà en vigueur. Mais Genève n'est pas complètement épargné pour autant : la majorité de droite a introduit une disposition qui empêcherait dorénavant d'indexer le salaire minimum dans les secteurs soumis par ailleurs à une CCT étendue. Concrètement, il s'agit pour l'heure des secteurs de l'hôtellerie-restauration, de la coiffure, de la boulangerie, ou encore de

SUITE EN PAGE 4 >>>

NOG7

Malgré les violences policières et les nombreuses violations du droit de manifester dont le SIT a également été victime, la mobilisation NoG7 a été un succès. 6-7

DÉSINVESTISSEMENT

Une lettre ouverte a été adressée au Conseil de Fondation de la CAP-Prévoyance, la caisse de retraite des communes genevoises, des SIG et de 12 autres employeurs. 8

CONSTRUCTION

Des centaines de maçons genevois en colère votent des mesures de lutte reconductibles pour défendre leurs acquis locaux. 9

CPEG

La droite repart au combat sur la caisse de pension de l'État de Genève. Une constante depuis plus de dix ans, qui confine au pathologique. SITinfo tente d'en trouver l'origine. 10

OMP

Edith Scotti, éducatrice spécialisée et militante du SIT, revient sur les motifs de la grève du personnel de l'Office médico-pédagogique. 12

ENTRETIEN

Échange entre deux militantes et membres du Comité du SIT, en marge de l'adoption par l'OIT d'une nouvelle Convention de l'OIT sur l'économie des plateformes numériques. 13

14 juin: nos droits à l'épreuve

Le 14 juin 2026 restera une journée marquante. Plusieurs enjeux de société s'y sont croisés, rappelant l'importance des droits que nous défendons: circuler, travailler, séjourner, être différent-e et pouvoir l'exprimer, vivre dignement, se reposer, dialoguer et manifester.


Dans les urnes, un signal fort a été envoyé. Le rejet de l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions » confirme une réalité: une large partie de la population reconnaît l'apport indispensable des personnes migrantes à la richesse collective et au fonctionnement des services à la population. Pour le mouvement syndical, ces contributions doivent s'accompagner de conditions de vie et de travail dignes pour toutes et tous.

Mais le même jour, d'autres résultats font reculer nos droits. Restrictions du service civil, atteintes au repos dominical, limitations de l'expression religieuse. Face à cela, notre engagement est sans ambiguïté: défendre le personnel du commerce, combattre les discriminations et refuser toute logique d'armement.

En amont, les débats de la coalition NOG7 ont posé les bases des combats à venir: renforcer le mouvement féministe, faire face à la montée du masculinisme, définir une réponse syndicale à l'intelligence artificielle, renforcer la place des minorités dans la société. Le constat est clair: les inégalités évoluent, se complexifient et exigent de nouvelles solidarités.

Le 14 juin, la rue a parlé. Plus de 30 000 personnes ont manifesté malgré un climat sécuritaire pesant et une remise en cause constante du droit de manifester. Et pourtant, la réponse des autorités en fin de journée a été brutale: près de 300 personnes encerclées, retenues sans explication, privées de leurs droits fondamentaux. C'est inacceptable.

Cette journée nous rappelle une chose essentielle: nos droits ne sont jamais acquis. Les défendre est aussi urgent que d'en conquérir de nouveaux.

Un immense merci à l'ensemble des secteurs et des militant-es du SIT pour leur mobilisation constante ces derniers mois. Notre engagement montre que nos efforts portent leurs fruits et face aux obstacles qui se multiplient, une certitude demeure: nous ne céderons pas. 

Adriana Sa Barretto



SOMMAIRE

ÉDITO

On a (eu) chaud **p3**

ACTUALITÉS

Genève clame haut et fort:
« Pas de Suisse sans nous! » **p4**
Bataille perdue mais
pas la guerre **p5**
Signes religieux **p5**
Service civil **p5**
Siamo tutte antifasciste **p6**
Une signature contre l'accord
avec la Malaisie **p6**
Le SIT victime
de la répression policière **p7**

SECTEURS

Nous voulons
que notre caisse de retraite
soit irréprochable! **p8**
Arrêt des activités
exposées au soleil! **p8**
Prêts à se battre **p9**
La campagne pour
la nouvelle CCT
bat son plein! **p9**
Le trouble obsessionnel
compulsif de la droite **p10**
Le Conseil d'État joue
la montre **p11**
L'accompagnement
des élèves remis en cause **p12**

ENTRETIEN

Convention internationale
historique sur l'économie des
plateformes **p13**

MOBILISATION

Mois de juin caniculaire **p16**



syndicat

interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

HORAIRES

La réception téléphonique est ouverte
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
au 022 818 03 00
Les contacts par e-mail sont à privilégier:
sit@sit-syndicat.ch

PERMANENCES DU SIT

Construction, parcs et jardins, nettoyage
Permanences physiques:
mardi de 15 h à 18 h et jeudi de 16 h à 18 h 30

Tertiaire privé

(Hôtellerie, restauration, économie domes-
tique, industrie alimentaire, esthétique,
coiffure, services, garages, horlogerie, industrie,
commerce, médias, transports, finance, etc.)
Permanence physique: jeudi de 14 h à 17 h

Santé, social, secteurs public et subventionné

Permanences physiques: mardi de 9 h à 12 h
et mercredi de 14 h à 17 h

GIAP-ACG

Permanence physique: mercredi de 10 h 30
à 12 h 30 en plus de celles ci-dessus

Salarié-e-s sans statut légal

Permanence physique: mercredi de 14 h à 17 h

Service des impôts pour les membres uniquement

Le service des impôts du SIT continue de
répondre aux membres au 022 818 03 20 ou
impots@sit-syndicat.ch

CAISSE DE CHÔMAGE DU SIT

Permanences physiques (inscriptions):
Rue de Montbrillant 38, lundi, mercredi et
vendredi de 9 h à 13 h.

Permanences téléphoniques: lundi, mercredi
et vendredi de 9 h à 12 h au 022 818 03 33

Horaires d'été

**Attention, certaines permanences peuvent
être suspendues ou annulées, vérifiez sur
le site du SIT avant de venir!**

CONTACTEZ-NOUS

16, rue des Chaudronniers
case postale 3135, 1211 Genève 3
tél. : +41 (0) 22 818 03 00
fax: +41 (0) 22 818 03 99
courriel: sit@sit-syndicat.ch
web: www.sit-syndicat.ch



On a (eu) chaud

Souvenons-nous : lors du premier sondage sur les intentions de vote, l'initiative de l'extrême-droite « Pas de Suisse à 10 millions » remportait la moitié des suffrages. Au-delà de la classique tendance des initiatives à enregistrer un meilleur score avant que la campagne des opposant-e-s n'ait vraiment démarré, la nouvelle avait provoqué quelques sueurs froides tant à gauche qu'à droite.

Mais ne nous y trompons pas, ce n'est ni la montée de la xénophobie ni le risque de remise en cause du dispositif de protection des salaires qui ont fait trembler le patronat et une partie de la droite, mais uniquement le risque de bouleversement des relations commerciales entre la Suisse et son principal partenaire économique. Car une chose est sûre : ni l'UDC ni le patronat n'auraient renoncé à la main d'œuvre dont la Suisse a besoin. La Suisse aurait continué, comme elle l'a toujours fait, à exploiter autant de travailleuses et travailleurs qu'il le faut, mais corvéables à merci, au détriment des conditions de travail de toutes et tous, et dans le seul intérêt des plus riches.

Un intérêt, celui de l'accumulation infinie du capital au détriment du travail, que le patronat et la droite poursuivent sans relâche avec une constance qui ne fait que creuser le fossé vertigineux des inégalités, dans lequel l'UDC peut ensuite planter les graines de la xénophobie et cultiver ses initiatives nauséabondes.

La droite patronale n'a-t-elle donc rien appris de l'acceptation en 2014 de l'initiative « contre l'immigration de masse » ? Visiblement pas : elle n'a cessé depuis de s'attaquer aux salaires, aux droits des locataires, aux services publics, aux assurances sociales, à toutes formes de redistribution des richesses via l'impôt, et à toute forme de mesures contraignantes en matière de protection du climat.

Alors lorsque l'initiative « NON à une Suisse à 10 millions » mord la poussière

le 14 juin, on s'est dit qu'on a eu chaud. Et lorsque l'Union patronale suisse (UPS) commente ce résultat en indiquant qu'il faut aussi « entendre les 45% de la population qui ont voté OUI » à l'initiative de l'UDC, on se prend à rêver : le patronat a-t-il enfin compris qu'il est temps de mettre de l'eau dans son vin, d'accepter de partager les gains de productivité avec les travailleurs-euses de ce pays ? D'augmenter la participation patronale au financement des assurances sociales ? De mettre en place un contrôle des loyers pour stopper l'enrichissement abusif des grands propriétaires ? De renforcer les services publics dont la population a besoin plutôt que de les démolir à coups de baisses d'impôts et de plans d'économies ? De mettre la lutte contre le réchauffement climatique au-dessus des intérêts d'une minorité à se goinfrer du travail d'autrui ?

Non, pour l'UPS, « entendre les 45% », c'est donner un énième tour de vis au peu qu'il reste du droit d'asile en Suisse. Surtout ne rien changer, et trouver un bouc émissaire

« Le patronat n'a-t-il rien appris du 9 février 2014 ? »

à tous les problèmes, pour surtout ne rien changer. Combattre la politique de l'UDC en faisant la politique de l'UDC. Lamentable.

Ce sont donc nous, les travailleuses et les travailleurs, qui continueront d'avoir chaud. Dans nos droits sociaux, nos droits démocratiques, et nos droits économiques. Et littéralement. Dans les villes et les campagnes, sur les chantiers et dans les champs, au travail et à la maison, dans des logements et des bureaux chauffés à blanc par le capitalisme climaticide. Et dans la rue, pour dénoncer cet ordre mondial de plus en plus inégalitaire, autoritaire et meurtrier. « Grève et mobilisation, c'est ça la solution », continuerons-nous de scander. Mais il ne faudra pas s'étonner, lorsque nous déplorerons les premiers morts de chaleur sur les chantiers ou le tarmac de l'aéroport, qu'éclate également la colère. ♦

Davide De Filippo

INITIATIVE UDC

Genève clame haut et fort : « Pas de Suisse sans nous ! »

Au terme d'une campagne soutenue, l'initiative xénophobe et dangereuse « Pas de Suisse à 10 millions » a mordu la poussière. Mais le combat n'est pas terminé.

Victoire • Malgré des mois de propagande visant à maquiller le racisme et la xénophobie de l'UDC sous un prétendu discours de « durabilité », la population ne s'est pas laissée duper. En rejetant l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions », elle a refusé un projet dangereux qui aurait affaibli les droits et les conditions de travail de l'ensemble des travailleuses et travailleurs, qu'ils-elles soient suisses ou issu-e-s de l'immigration.

ÉGALITÉ DES DROITS ET PROTECTIONS

Le 14 juin, journée de la grève féministe et de mobilisation contre le G7, la population a envoyé un signal fort : nous refusons l'exclusion et la division de la classe travailleuse. Nous ne voulons pas du retour du statut de saisonnière de sinistre mémoire, symbole d'un système qui privait des milliers de personnes de droits fondamentaux et du droit à une vie familiale. Nous refusons la création d'une main-d'œuvre de seconde zone, corvéable à merci et privée de toute sécurité. Nous refusons également les politiques de chasse aux migrant-es qui se développent ailleurs, portées par une extrême droite toujours plus décomplexée.

Le verdict des urnes est sans appel : avec 54,8% pour le NON dans toute la Suisse et un refus ferme de Genève à 65,4%, la population refuse d'être dressée contre elle-même. Derrière les slogans mensongers de l'UDC se cachait une attaque frontale contre les accords bilatéraux et les mesures d'accompagnement qui protègent l'ensemble des salarié-es. En votant NON, les travailleuses et travailleurs ont choisi l'égalité des droits, davantage de protections, davantage de contrôles sur le marché du travail, des sanctions renforcées contre les employeurs qui exploitent leur



© SIT

personnel, la non-augmentation de l'âge de la retraite, ainsi que des salaires et des conditions de travail dignes pour toutes et tous.

LA LUTTE CONTINUE

Cette campagne a cependant mis en lumière une réalité préoccupante. Alors que les loyers

explorent, que le coût de la vie augmente et que les inégalités se creusent, l'UDC a réussi à convaincre 45,2% de la population de désigner les personnes migrantes comme boucs émissaires. Cette stratégie est d'autant plus cynique que ce parti défend systématiquement les intérêts des grands propriétaires, des spéculateurs et des milieux patronaux qui profitent précisément de la précarisation du monde du travail. Les difficultés rencontrées par une grande partie de la population ne sont pas causées par les migrant-es, mais par des choix politiques qui favorisent les profits d'une minorité au détriment des besoins de la majorité.

Si cette victoire est importante, elle ne marque donc pas la fin du combat. L'extrême droite poursuivra ses offensives contre les plus précaires, contre l'ensemble de travailleuses et les droits acquis. Face à la montée du fascisme et des idées réactionnaires, nous ne pouvons pas nous contenter de résister : nous devons construire une alternative fondée sur la solidarité, l'égalité et la justice sociale.

Plus que jamais, nous devons nous battre pour des salaires plus élevés, des logements abordables, des services publics renforcés, des sanctions exemplaires contre les employeurs fraudeurs et le droit à une vie digne pour toutes et tous. ♦

Ximena Osorio Garate

UNE CAMPAGNE SYNDICALE ET MILITANTE

Nous saluons les militant-e-s du SIT qui se sont activement engagé-e-s dans cette campagne, ont participé aux tractages et pris part à nos actions. Nous remercions les commissions Migration et Climat, qui ont organisé une action autour du parcours « Nous, saisonniers-ères » et nous ont rappelé la longue histoire de lutte du SIT aux côtés des travailleuses migrantes, des saisonnières d'hier aux sans-papiers d'aujourd'hui, ainsi que son engagement constant en faveur de la justice climatique.

SALAIRE MINIMUM

Défendons nos salaires !

<<<SUITE DE LA PAGE 1

la location de service (travail temporaire). D'autres secteurs pourraient s'y ajouter à l'avenir.

Ce gel du salaire minimum aura un impact dévastateur sur le pouvoir d'achat de milliers de travailleuses et travailleurs précarisé-es. À titre indicatif, selon l'USS, si le salaire minimum légal n'avait pas été indexé à Genève depuis son introduction en 2020, il serait inférieur de 289 frs/mois à ce qu'il

est aujourd'hui (pour 40 heures de travail par semaine). Cumulée sur quatre ans, cette perte correspondrait à 425 frs par mois!

APPEL À SOLIDARITÉ

Si le SIT participe à la bataille référendaire, c'est pour défendre notre salaire minimum cantonal contre cette attaque inacceptable. Mais c'est aussi par solidarité avec les travailleuses et travailleurs des autres

cantons, qui se verraient entravés dans leurs droits de se doter d'un salaire minimum cantonal ou communal supérieur aux salaires conventionnels trop bas.

Car nous ne le dirons jamais assez : les salaires fixés dans les CCT ne sont ni « justes », ni « adaptés à la branche ». Ils résultent du rapport de force, souvent défavorable, entre syndicats et patrons dans les négociations. Il est donc parfaitement

légitime de corriger ce déséquilibre par des salaires minimaux légaux, véritables planchers sociaux contre les bas salaires. Quant à la capacité économique des entreprises à payer ces salaires, les études menées à Genève sur leur application et leurs effets économiques le démontrent : c'est parfaitement possible. ♦

Davide De Filippo

Téléchargez ou commandez des feuilles référendaires à signer ici :





© haberdoedas

LHOM

Bataille perdue mais pas la guerre

Par une courte majorité, la population genevoise a accepté d'ouvrir les magasins deux dimanches supplémentaires par année.

Travail du dimanche • Ils-elles ont fini par y arriver. Après plusieurs tentatives, le patronat et ses relais politiques ont obtenu l'ouverture des magasins le dimanche par 52,8% des voix.

Le SIT le regrette, mais relève que pour y parvenir enfin, les patrons et la droite ont été contraints de revoir leurs ambitions à la baisse et de lâcher quelques miettes de compensation. Il n'en demeure pas moins que l'acceptation de la révision de la Loi sur les horaires d'ouverture des magasins ce 14 juin 2026, qui porte atteinte aux conditions de travail et de vie des vendeuses, majoritaires dans le secteur du commerce de détail, est concrètement et symboliquement grave.

Mais pour le SIT, le combat pour les conditions de travail dans ce secteur et plus généralement contre la remise en cause du repos dominical ne s'arrête pas aujourd'hui. Avec les autres syndicats, nous resterons aux côtés de vendeuses pour surveiller l'application des conditions applicables ces ouvertures (base volontaire et doublement du salaire), et plus généralement pour continuer le combat pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

DEUX DIMANCHES ET PAS UN DE PLUS

C'est donc à l'usure que les patrons ont fini par gagner. Mais ils ont dû se contenter de deux dimanches, et concéder le doublement du salaire et l'accord des travailleurs-euses concerné-e-s. Dont acte.

Alors que durant la campagne, le patronat, la droite et le Conseil d'État n'ont cessé de plaider pour cette révision de la LHOM au motif que deux dimanches seraient raisonnables, nous les prenons au mot, et attendons qu'ils déposent les armes une bonne fois pour toute sur ce sujet. En tous les cas, nous serons là pour faire barrage à toute autre tentative d'étendre le travail du dimanche.

Car nous ne nous faisons aucune illusion: sous la coupole fédérale, ce n'est qu'à une voix près qu'a été refusée la proposition de la droite, soutenue par le Conseil d'État genevois, d'étendre les horaires d'ouverture à 12 dimanches par an. Nul doute qu'elle reviendra donc à la charge.

MAUVAISE FOI DU CONSEIL D'ÉTAT

Mais la mauvaise foi du Conseil

d'État ne s'est pas limitée à défendre auprès de la population genevoise le caractère « mesuré » de l'ouverture de deux dimanches tout en soutenant l'ouverture de douze dimanches auprès des autorités fédérales.

Nous relevons également, au vu du faible écart entre le OUI et le NON, que le flou volontairement entretenu par le Conseil d'État dans la brochure de votation sur l'interprétation de l'Arrêt du Tribunal du 4 septembre 2025 a sans aucun doute pesé dans la balance. En y prétendant abusivement qu'un refus de la loi aurait peut-être ouvert la porte à l'ouverture de trois dimanches, le Conseil d'État aura certainement poussé quelques électeurs-trices opposé-e-s à toute ouverture à accepter deux dimanches plutôt que trois.

Il s'agit d'une manipulation pure et simple de l'opinion publique, alors que le Conseil d'État avait annulé la votation initialement prévue le 22 novembre dernier afin justement de « clarifier » les termes du débat... **♦**

Davide De Filippo

SIGNES RELIGIEUX

Sans aucun respect de l'État de droit, la droite au pouvoir (Centre, PLR, MCG et UDC) a malheureusement réussi à imposer son agenda raciste et islamophobe, en faisant passer l'extension aux député-e-s et aux conseiller-e-s municipaux-ales de l'interdiction de port de signes religieux déjà imposée aux employé-e-s de l'État en contact avec le public.

Si le signal est inquiétant, on peut sans doute expliquer la courte victoire de la droite (par 51,4% des voix) par un relativement faible engagement des forces progressistes dans cette campagne, et ceci pour deux raisons: d'une part la priorité de moyens a été donnée aux deux autres sujets majeurs au programme des votations (lire ci-contre), et d'autre part la possibilité de combattre cette loi devant les tribunaux.

Car cette interdiction avait déjà été annulée par la Chambre constitutionnelle en 2019, en raison de son caractère attentatoire aux droits fondamentaux et démocratiques. C'est donc logiquement qu'un nouveau recours a été déposé.

Le SIT reste solidaire avec les personnes concernées et continuera à se battre dans les urnes et sur les lieux de travail contre cette Loi sur la laïcité de l'État dont l'application ne fait que démontrer jour après jour son caractère discriminatoire et antisocial. **♦ MM**

SERVICE CIVIL

Autre signal inquiétant: l'acceptation au niveau national, du renforcement du service militaire en réduisant les possibilités d'accès au service civil. Un réflexe militariste inutile et contreproductif, qui s'inscrit dans un climat de psychose sécuritaire et belliqueux, sur fond de montée du fascisme.

Inutile parce que non seulement les effectifs militaires se trouvent déjà au-dessus de la limite maximale fixée par la loi, mais surtout parce que le réflexe militariste consistant à renforcer l'armée suisse par tous les moyens ne résiste à aucune analyse rationnelle sur les risques réels et les moyens d'y répondre. Car on ne le dira jamais assez, ce n'est pas la troupe helvète qui a fait peur au III^e Reich et à Mussolini en 1939, ni ne fera jamais peur à une quelconque super-puissance belliqueuses ayant déjà défait les troupes de l'OTAN (À ce titre nous ne remercions jamais assez la clarté du propos de Daniel Brélaz, paix à son âme).

Contreproductif parce qu'en restreignant l'accès au service civil, on prive de nombreux services publics d'un apport de main d'œuvre dont on peut parier que cette même droite militariste ne viendra pas compenser par des augmentations de personnel. En d'autres termes, pour la droite, l'armée n'est qu'un autre moyen de soustraire aux services publics les moyens qui lui font déjà cruellement défaut, prétexte ensuite à des politiques d'austérité qui ne profitent qu'aux riches au détriment de l'immense majorité de la population. **♦ DDF**

NOG7

Siamo tutte antifasciste

Malgré les violences policières et les nombreuses violations du droit de manifester, la mobilisation NoG7 a été un succès.

Mobilisation • Au total, ce sont 70 organisations qui ont rejoint la coalition NoG7. Cette coalition représente la société civile et la gauche genevoise et française. En tout temps, les mouvements de résistance qui fonctionnent sont ceux qui acceptent leur diversité : avec des organisations d'horizons variés, qui décident de se concentrer sur ce qui les rassemble et qui ont des objectifs communs. Nous avons des moyens d'actions différents selon les organisations et nous pensons en ce sens que nous sommes complémentaires les unes aux autres. Nos différences ne nous éloignent pas, au contraire, elles font notre force. Nous avons su collaborer pendant des mois, et ce malgré le climat de tension entretenu par les médias et les obstacles mis sur notre chemin par les autorités.

INFORMATION ET POLITISATION

La mobilisation contre le G7, autant qu'une manifestation, c'est un devoir d'information, de réflexion. C'est la solidarité internationale en action. La coalition a pleinement rempli son rôle, notamment le samedi 13 juin. 18 tables rondes



© SIT

et conférences ont totalisé près de 2200 participant-e-s. La gazette a été distribuée à 9000 exemplaires. Nous avons abordé des thèmes d'intérêt général comme la quatrième vague féministe, les réformes nécessaires de l'agriculture, l'IA, la guerre au Soudan, les raisons de l'engagement syndical contre le G7.

Résister commence par s'informer. En nous rassemblant, en dif-

fusant nos valeurs de solidarité, de meilleure redistribution des richesses et de justice sociale nous réfléchissons ensemble, nous faisons entendre nos voix et nous découvrons notre force collective.

300 BÉNÉVOLES MOBILISÉ-E-S

Ce ne sont pas moins de 300 militant-e-s des 70 organisations qui ont permis le succès du contre-sommet

NoG7. Nous saluons le travail de la cantine qui a distribué 1700 repas et 1200 sandwiches durant le week-end. Les militant-e-s qui ont dû au dernier moment trouver des solutions d'hébergements dans des campings et chez l'habitant-e pour loger les camarades internationalistes et d'autres cantons, suite à l'interdiction absurde du Village militant et du camping NoG7 dans les parcs.

Nous saluons le travail de la team d'auto-protection et des street-médecin, plus de 80 personnes qui ont protégé tant bien que mal la manifestation face aux gaz lacrymogènes, aux tirs de balles en caoutchouc et aux charges policières (lire ci-contre).

MANIFESTATION HISTORIQUE

Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont venues manifester. Les pancartes et les slogans étaient haut en couleur malgré la chaleur et les fontaines coupées sur le parcours. Nous saluons le courage des manifestant-es qui ont continué à défilé, refusant de se laisser arrêter par les violences policières.

Nous appelons la population à rester mobilisée, à rejoindre les organisations membres de la coalition. Car ce n'est qu'à travers l'organisation collective et avec des organisations comme les nôtres qui travaillent de concert que nous pourrions changer les choses. Nos organisations vont donc rester unies pour la suite et c'est ensemble que nous lutterons pour plus de justice sociale, pour un monde où une vie digne pour tout-e-s, partout, est une réalité quotidienne. ♦

Olrik, un militant syndical qui ne votera plus jamais pour Carole-Anne Kast

LIBRE-ÉCHANGE

Une signature contre l'accord avec la Malaisie

Le SIT soutient le référendum contre l'accord de libre-échange entre l'AELE et la Malaisie, lancé par l'Alliance contre la déforestation de la forêt tropicale.

Référendum • Approuvé le 17 juin par les chambres fédérales, l'accord prévoit un allègement des droits de douane qui aura pour effet d'augmenter les importations d'huile de palme provenant de Malaisie, 3^e fournisseur de la Suisse. Le Conseil fédéral prétend qu'il n'importera que de l'huile de palme « durable », via le label RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil), or celui-ci est inefficace à plusieurs niveaux.

Outre le fait qu'il ne permet aucune amélioration des conditions de travail sur place, il ne dispose pas de moyens de contrôles efficaces et de mécanismes de sanction permettant de faire respecter ses critères de durabilité et de protéger les forêts tropicales.

La Malaisie devra renforcer la propriété intellectuelle des médicaments, ce qui restreindra donc l'accès de la population malaisienne à

des médicaments abordables. La Suisse veut par ailleurs obliger la Malaisie à adhérer à la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) de 1991 pour protéger les semences commerciales des entreprises agroalimentaires, au détriment des échanges de semences entre paysan-ne-s. C'est pourquoi les petit-e-s agriculteur-trices, dont la dépendance aux multinationales s'en trouvera renforcée, protestent actuellement en Malaisie contre le traité.

Les dispositions de l'accord sur la durabilité ne sont pas soumises à l'arbitrage et aucun mécanisme juridiquement contraignant n'est prévu pour sanctionner les violations dans ce domaine. Il sera donc impossible d'obliger les entreprises à respecter leurs engagements.

Parce qu'il s'oppose à toute politique extractiviste entre la Suisse et les pays du Sud global et à l'accaparement des terres par les multinationales, entraînant le déplacement des populations autochtones, le SIT appelle à signer le référendum. ♦

Sandra Froidevaux



© Demir Sönmez

NOG7

Le SIT victime de la répression policière

Le SIT exige des explications après la mise en danger par la police de manifestant-e-s, de son personnel, de ses militant-e-s et de ses membres.

Répression • Le SIT tient à saluer le courage des travailleuses et travailleurs descendu-e-s dans la rue ce 14 juin 2026 pour dénoncer les politiques néolibérales, patriarcales, racistes, climaticides, et pour certaines néofascistes, menées par les gouvernements du G7 à l'occasion de leur réunion à Evian. Car c'est bien de courage et de détermination dont il fallait faire preuve après des mois de psychose sécuritaire et de colère largement alimentées par le patronat, la droite et le Conseil d'État, qui n'ont cessé de jeter des hectolitres de pétrole sur le feu en s'attaquant au droit démocratique de manifester.

Le SIT dénonce fermement les violences policières intolérables dont ses membres, employé-e-s et militant-e-s, ont été victimes en fin de manifestation. Nous exigeons des explications et des excuses, et nous nous réservons d'entreprendre toutes actions utiles, politiques et judiciaires, afin d'obtenir les garanties indispensables quant à l'exercice de nos droits démocratiques.

LE TRONÇON ET LE VÉHICULE DU SIT ATTAQUÉS

À la fin de la manifestation, le véhicule du SIT à

la tête du tronçon syndical de queue de cortège, ornés de drapeaux du SIT et accompagné d'une centaine de manifestant-e-s, s'est retrouvé coincé sur l'avenue de France entre les gaz lacrymogènes sur le carrefour de la rue de Lausanne en contrebas, et l'injonction policière à descendre vers le Parc Mon- Repos, poussé à distance par une rangée de policiers en tenue anti-émeute et plusieurs camions tonne-pompes, sans possibilité d'échappatoire sur les côtés. Alors que la situation semblait se calmer devant et avec l'aide de l'équipe d'auto-protection, ce tout dernier tronçon s'est remis calmement en mouvement pour parcourir les derniers mètres vers le carrefour et le parc, avant d'être accueilli par une déferlante de tirs de gaz lacrymogène envoyée par les lignes policières postées de chaque côté du croisement.


Tirer des gaz lacrymogènes sur un véhicule en mouvement, toutes fenêtres et hayon ouverts, au milieu de manifestant-e-s qui tentent de rejoindre le point d'arrivée officiel d'une manifestation, et pour se mettre à l'abri sans aucun autre chemin de fuite, cela s'appelle une mise en danger de la vie d'autrui, qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques.

NASSÉ-ES DANS DES CONDITIONS INDIGNES

Quant à la nasse dont la presse s'est déjà largement fait écho, six employé-e-s du SIT, dont quatre membres de l'équipe d'auto-protection, et plusieurs militant-e-s et membres du SIT, dont un membre du Comité du SIT, en ont été victimes.

Durant près de 10 heures et sans aucune explication et encore moins de justifications crédibles, ces collègues qui s'apprêtaient à quitter les lieux après avoir manifesté pacifiquement et veillé courageusement à la protection des manifestant-e-s sans jamais entraver l'action, pourtant largement disproportionnée, de la police, ont été abusivement retenu-e-s dans des conditions parfaitement inacceptables et humiliantes, privées d'eau, de nourriture, de sommeil et de toilettes, et même du plus élémentaire détournement du regard lorsque l'une d'entre-nous a été contrainte de changer son tampon hygiénique sous le regard de deux policiers.

Un membre du Comité du SIT, qui n'avait commis d'autre « crime » que de participer pacifiquement à la manifestation, a par ailleurs été emmené au poste après la nasse, menotté, puis relâché sans qu'aucune explication ne lui ait été communiquée, ni sur place, ni au poste de police, sur les motifs de ce « traitement spécial ».

Pour le SIT, qualifier l'intervention de la police de « presque parfaite », comme l'a fait Mme Carole-Anne Kast dans la presse, relève d'un mépris absolu, une violence symbolique intolérable qui vient s'ajouter encore aux violences physiques subies. Nous attendons par conséquent des excuses, et que les responsabilités, tant politiques qu'opérationnelles, soient clairement établies, assumées et sanctionnées. Le SIT se réserve la possibilité d'entreprendre tout moyen qu'il jugera nécessaire pour y parvenir. Il en va des droits fondamentaux dans ce pays. 

Davide De Filippo

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Nous voulons que notre caisse de retraite soit irréprochable !

Une lettre ouverte a été adressée au Conseil de Fondation de la CAP-Prévoyance, la caisse de retraite des communes genevoises, des SIG et de 12 autres employeurs.

Désinvestissement • La lettre ouverte, lancée par les syndicats SIT et SSP en mars dernier et signée par 638 personnes affiliées et retraitées, demande des comptes à la CAP-prévoyance en raison des investissements dans des sociétés qui figurent sur la base de données des Nations Unies des entreprises qui opèrent dans le territoire palestinien occupé illégalement par Israël, à savoir la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza*. Elle comprend des entreprises étudiées par la rapporteuse spéciale de l'ONU Francesca Albanese, qui font du bénéfice sur le génocide dans la bande de Gaza*. On y trouve aussi des entreprises exclues ou surveillées par le Fonds souverain norvégien, le plus grand fonds d'investissement au monde, en raison de leur implication dans l'industrie fossile, les dommages à la nature, l'addiction au tabac, les violations des droits humains, la fourniture de matériel militaire, la production d'armes nucléaires et la corruption*.

246 MILLIONS

Il ressort de ce document que CAP-Prévoyance investit dans 62 entreprises figurant dans les rapports mentionnés pour un total de plus de 246 millions de francs, soit 4,4 % de la fortune gérée par la caisse (rapport de CAP-Prévoyance 2024). Plusieurs des entreprises dans lesquelles l'argent des salarié-e-s et pensionné-e-s est investi sont donc susceptibles de contredire les engagements de principe de la Charte d'investissement socialement responsable de CAP-Pré-

voyance. En l'état, celle-ci n'est manifestement pas assez exigeante. La lettre ouverte demande d'en renforcer les contraintes afin qu'elle soit éthiquement exemplaire.

Dans l'immédiat, il est urgent que CAP-Prévoyance se débarrasse au plus vite des placements signalés, afin de rétablir la réputation des retraité-e-s et des cotisant-e-s de la caisse. Les signataires de la lettre ouverte ne veulent pas que leur argent profite à des entreprises qui peuvent être tenues pour complices de crimes contre l'humanité, de génocide ou d'écocides.

DANS LE SILLAGE DE LA CPEG ET DE LA CIP

Pour rappel, le comité de la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG) a déjà décidé à l'été 2025 de désinvestir des obligations souveraines de l'État d'Israël et l'Assemblée des délégué-e-s de la Caisse intercommunale de pensions (CIP), équivalent vaudois de CAP-Prévoyance, vient de voter également le désinvestissement des placements liés à Israël. CAP-Prévoyance doit aussi prendre des mesures à ce sujet.

La lettre ouverte demande à la Fondation CAP-Prévoyance d'informer d'ici à la fin de l'année 2026 le personnel et les personnes pensionnées des collectivités publiques, des Services industriels de Genève et des institutions dont CAP-Prévoyance gère les fonds de prévoyance, des mesures qu'elle entend prendre afin de



© DR

garantir que la caisse de retraite sera en tous points irréprochable à l'avenir. ♦

Valérie Buchs

QUELQUES EXEMPLES D'ENTREPRISES PROBLÉMATIQUES :

- ♦ **Airbnb, Booking**, qui proposent des logements de vacances dans les colonies illégales en Cisjordanie*.
- ♦ **British Tobacco et Philip Morris** : leur réputation toxique est largement reconnue.
- ♦ **Caterpillar**, célèbre pour ses bulldozers militarisés D9 fournis à l'armée israélienne*.
- ♦ **Glencore**, société suisse active dans l'extraction de charbon*.
- ♦ **Motorola**, fournisseur exclusif des smartphones de l'armée israélienne et de son réseau mobile crypté*.
- ♦ **Palantir**, société qui fournit des outils de surveillance alimentaires à l'intelligence artificielle à Israël et la police des frontières étasunienne ICE. Son outil Elite permet à l'ICE d'extraire abusivement des adresses dans les fichiers de santé pour localiser des personnes immigrées*.

*Retrouvez toutes les références sur le site du SIT :



CANICULE

Arrêt des activités exposées au soleil !

Le premier épisode caniculaire de l'année a donné lieu à une décision plus que nécessaire pour la protection de la santé des travailleurs-euses.

Santé au travail • La canicule tue, les syndicats de la construction SIT, Syna et Unia le martèlent depuis 2018. Campagnes de sensibilisation sur les chantiers, dénonciations publiques et pénales, demandes d'arrêt de l'activité économique, appel à la création d'un fonds intempéries d'indemnisation : un engagement qui commence à porter ses fruits.

Le 21 août 2023, alors que le thermomètre indique 39° à Genève, la médecin du travail prend la décision

historique : d'arrêter l'activité pendant une semaine à 12h ou 14h, selon la pénibilité du travail. Méprisant cette décision, plusieurs grandes entreprises feront trimer leur personnel dans des conditions climatiques dantesques, ce à quoi les syndicats répondront par plusieurs plaintes pénales pour mise en danger de la vie et la santé des travailleurs-euses.

Depuis lors, d'importantes avancées ont été réalisées comme l'amélioration des directives à l'attention

des employeurs ou la création, en 2024, d'une application permettant d'identifier les degrés de risque et les mesures de protection à prendre en fonction de l'activité.

Après deux ans, l'application Meeo@work, basée sur MétéoSuisse et les directives du Seco, s'avère sous-estimer la contrainte thermique et les risques pour les travailleurs-euses. C'est alors la méthode WBGT, qui prend en compte également le rayonnement solaire et la ventila-

tion sur place, qui prend le pas.

En ce premier épisode caniculaire de 2026 aussi violent que précoce, les partenaires sociaux, réunis sous l'égide de l'OCIRT en urgence, ont pris connaissance des relevés effectués par l'OCIRT et l'IPE via la méthode WBGT. Ils en ont vite conclu à l'absolue nécessité d'arrêter toute activité extérieure à partir de 13h00 dès le 25 juin et jusqu'à la fin de l'épisode caniculaire.

Les syndicats se félicitent de cette décision. Pour le SIT, elle devra être renouvelée à chaque période de fortes chaleurs. En parallèle, les syndicats relancent une nouvelle fois Mme Delphine Bachmann concernant le projet de création d'un fonds d'indemnisation intempéries-canicule des travailleurs-euses financé par l'État et les patrons. ♦

Thierry Horner

CONSTRUCTION

Prêts à se battre

Des centaines de maçons genevois en colère votent des mesures de lutte reconductibles pour défendre leurs acquis locaux.

Mobilisation • Plus de 600 travailleurs de la construction exigent le rétablissement immédiat de l'annexe 13 de la convention nationale et le retour des patrons genevois à la table des négociations pour mettre en application cette dernière.

Réunis en Assemblée générale à l'appel des syndicats SIT, Syna et Unia le 6 juin dernier sur la plaine de Plainpalais, les maçons genevois ont laissé éclater leur colère face à ce qu'ils considèrent comme une attaque sans précédent contre leurs salaires et leurs conditions de travail mais également contre leur dignité.

Dans un esprit combatif et solidaire exemplaire, ils ont pris à l'unanimité une décision forte: faute d'accord avec la section genevoise de la Société Suisse des entrepreneurs (SSE), ils entreront dans une lutte reconductible sans précédent également dès l'automne prochain.

Cette très forte mobilisation marque un tournant majeur dans le conflit qui oppose les travailleurs au patronat. Elle démontre leur détermination à gagner la partie de bras de fer que leur a imposé le patronat, mais également que la campagne de propagande mensongère et indigne que ce dernier a orchestré contre leurs syndicats n'avait ébranlé ni leur certitude ni leur confiance.



© SIT

« NOUS NE LAISSERONS PAS LE PATRONAT NOUS VOLER 400 FRANS PAR MOIS »

La colère légitime des travailleurs fait suite à la dénonciation unilatérale de l'annexe 13 de la Convention nationale par la SSE pour le 31 décembre 2026, ainsi qu'à son refus d'ouvrir des négociations sur la convention locale. Dès le 1^{er} janvier 2027, les conséquences pour le porte-monnaie des maçons et leurs familles seront aussi immédiates

que brutales. Avec la suppression de la pause payée et la remise en cause d'une indemnité journalière de 25 frs, acquise de haute lutte en 2009, c'est jusqu'à 400 frs par mois que les patrons leur retireront de leurs fiches de salaire en janvier prochain. Mis à l'échelle des 5000 travailleurs qui sont occupés dans le secteur (4000 fixes et 1000 temporaires), c'est ainsi 120 millions qu'économisera le patronat sur le dos de son personnel en 5 ans.

Au moment où la SSE annonce fièrement dans un communiqué du 27 mai dernier que le secteur principal de la construction s'attend à un début d'année prometteur et une forte croissance au premier trimestre 2026, son chiffre d'affaires progressant de 5,6 % pour s'établir à plus de 4,9 milliards de francs, nous mesurons l'ampleur du scandale! « Ce ne sont pas des cacahuètes qui nous seront volées. Pour beaucoup d'entre nous, 400 frs, c'est le loyer, les courses ou les factures. C'est une attaque directe contre nos familles et notre dignité, au moment où les primes d'assurances vont encore prendre l'ascenseur. C'est une honte! » a parfaitement résumé la situation devant ses camarades chauffés à blanc, Pedro, maçon depuis 30 ans à Genève.

UNE RIPOSTE À LA HAUTEUR DES ATTAQUES PATRONALES VOTÉE À L'UNANIMITÉ

Après plusieurs autres prises de parole par des maçons révoltés et déterminés, l'Assemblée générale a exhorté la SSE à retirer immédiatement sa résiliation de l'annexe 13 de la CN et à ouvrir sans délais des négociations avec leurs syndicats. En cas de refus, elle a décidé à l'unanimité de prendre des mesures de lutte fortes, dès l'automne, pour récupérer droits et acquis.

Dans l'intervalle, elle a appelé à la mobilisation générale sur les chantiers genevois et au renforcement des actions syndicales dans toute la branche.

Que les patrons se le disent, si l'été risque d'être caniculaire, l'automne, si ces derniers ne devaient pas retrouver un semblant de lucidité et de décence, risque lui d'être infernal. ♦

Thierry Horner

PARCS ET JARDINS

La campagne pour la nouvelle CCT bat son plein !

Dans un secteur essentiel à la transition écologique, le SIT prépare la campagne pour le renouvellement de la CCT en 2027.

Appel • Le secteur des parcs et jardins est en pleine expansion. Il compte près de 1600 travailleurs et travailleuses et bénéficie d'investissements publics importants, notamment dans des domaines clés de la transition écologique tels que la plantation d'arbres en milieu urbain et sur l'ensemble du canton, ainsi que la végétalisation des toitures et des bâtiments publics. Alors que les négociations pour le renouvellement

de la convention collective de travail ont débuté le 1^{er} juin, le SIT appelle l'ensemble de ses membres concerné-e-s à rejoindre le comité afin de préparer les actions à venir, renforcer la délégation aux négociations et se mobiliser pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

La mobilisation des travailleurs-euses est en effet essentielle. Pour rappel, celle de 2022 avait en effet payé: mise en place d'une journée de

congé syndical payée par année, mensualisation de l'ensemble des travailleurs et travailleuses à partir de leur 7^e mois d'activité, réduction de 13 heures de la durée annuelle du travail, augmentation progressive des paniers journaliers, de 17 frs en 2023 à 19 frs en 2027, augmentations des salaires réels de 3,5 % obtenues lors des négociations annuelles, et majoration à 125 % du travail du samedi.

Et pourtant, les parcs et jardins restent le parent pauvre de la construction. À titre d'exemple, les jardiniers et jardinières travaillent deux semaines de plus par année que leurs collègues maçons, pour des salaires mensuels inférieurs de 400 frs. L'objectif de l'intersyndicale est donc clair: aligner les conditions de travail des jardiniers-ères sur celles de leurs collègues du gros œuvre.

Face à un patronat qui ne cache pas sa volonté de flexibiliser davantage les horaires et faciliter les licenciements, seul un rapport de force solide permettra d'obtenir de nouvelles avancées. ♦

Martin Malinovski

CPEG

Le trouble obsessionnel compulsif de la droite



© Kampus

La droite repart au combat sur la caisse de pension de l'État de Genève. Une constante depuis plus de dix ans, qui confine au pathologique. **SiInfo** tente d'en trouver l'origine.

(Psych)analyse • C'est désormais officiel, c'est bel et bien d'un trouble obsessionnel compulsif dont la droite souffre à propos de la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG). À l'occasion d'une remontée à l'ordre du jour du Grand Conseil d'un vieux projet de loi PLR, la voici qui s'agit, se met à taper des mains, frapper des pieds frénétiquement, et glapir bruyamment, au risque de s'étouffer dans une tornade d'excitation incontrôlable, formée de colère vengeresse et de joie compulsive de pouvoir s'en prendre une nouvelle fois à cette pauvre caisse de pension. « Mais pourquoi tant de haine ? », peut-on légitimement s'interroger. Afin de comprendre, nous avons invité la droite à prendre place sur un divan et à nous parler de son enfance, à la recherche d'un traumatisme originel qui pourrait l'expliquer.

Parlez-nous de votre enfance. On vous a piqué un petit pain dans la cour d'école ?

Oui et non. En fait, on n'a pas réussi à prendre tous les petits pains pour nous, on a dû en laisser quelques miettes aux autres, et maintenant on essaie juste de les récupérer.

Vraiment ? Ça a l'air horrible ! Racontez-nous ce qu'il s'est passé.

C'était dans les années 70. Il y avait trop de per-

sonnes âgées qui quémandaient de l'argent dans la rue, car l'AVS ne suffisait pas à leur permettre de manger. Alors on a inventé le 2^e pilier (LPP) en 1985. C'est là qu'avec nos amis banquiers et assureurs, on a eu un coup de génie. Plutôt que d'augmenter simplement les cotisations AVS et financer ainsi de meilleures retraites, on a mis sur pied un système fondé sur la capitalisation : on prélève des cotisations, mais plutôt que de les reverser directement aux retraité-e-s, on place ces milliards sur les marchés financiers pour alimenter la machine capitaliste et augmenter ainsi les profits des riches. Malin, non ? Et lorsqu'il n'y a plus assez d'argent pour payer les rentes, hop, on les diminue automatiquement sans aucune voie de recours, ni juridique ni démocratique ! Ça s'appelle la « primauté de cotisation », l'invention du siècle !

Mais alors, où est le problème ?

C'est là qu'on n'a pas réussi à piquer tous les petits pains. Parce qu'il existait déjà des caisses de prévoyance, notamment dans le secteur public, avec un système de répartition et de primauté de prestations (où l'on fixe les cotisations des actifs-ves en fonction de ce que l'on doit verser aux retraité-e-s), on a dû concéder la survivance de ce système

plus solidaire et moins cher. Mais en 2010, on a trouvé la parade : au parlement fédéral, on a fait passer une loi qui oblige quand même ces caisses à capitaliser et donc à alimenter les marchés financiers de plusieurs milliards, en leur imposant d'augmenter massivement leurs réserves alors qu'elles n'en avaient nullement besoin. On s'est ensuite mis au travail pour qu'à Genève, ce soient les employé-e-s qui passent à la caisse pour procéder à cette recapitalisation.

C'est là que les ennuis ont commencé ?

Oui. Parce que les syndicats ne se sont pas laissés faire. Lors de la fusion de la CIA et de la CEH en 2014, ils ont réussi à préserver la primauté de prestations et une répartition des cotisations favorable aux employé-e-s, où ce sont les employeurs, et donc l'État, qui en paient les 2/3. Là, on a commencé à mal dormir, parce que c'était très contrariant, et on n'en a pas l'habitude à droite. Mais bon, ils ont quand-même dû lâcher une augmentation massive des cotisations et des baisses de rentes. Et pour nous, l'essentiel était de prélever des milliards supplémentaires dans leurs poches et celles de l'État pour les balancer sur les marchés financiers et continuer d'alimenter la machine capitaliste.

Ok, mais alors, pourquoi encore tant d'agitation dès que l'on prononce les lettres « CPEG » ?

Aaaaaaargh, arrêteez ! Mais parce qu'on s'est fait avoir ! Figurez-vous qu'ils ont mis tellement de temps à négocier que cela n'a pas suffi, et que dans l'intervalle on a artificiellement baissé le taux d'intérêt. Il a donc fallu procéder à une nouvelle recapitalisation en 2019. Et vous savez quoi ? Alors qu'on avait là une nouvelle occasion de péter la primauté de prestations et de faire payer la moitié des cotis aux employé-e-s, les syndicats ont lancé et gagné une initiative qui non seulement maintenait tous les acquis, mais qui en plus permettait de recapitaliser la caisse par un transfert de terrain de l'État au capital de la CPEG ! Des terrains sur lesquels on lorgnait avec appétit légitime pour nous faire encore plus de fric ! Salauds ! Voleurs de petits pains ! Rendez-les-nous !

Du calme, du calme, je crois qu'on a trouvé la source de vos crises.

Snif... oui, snif... merci docteur, je me sens vraiment soulagée. Cela dit, ce n'est pas pour autant qu'on va en rester là. On a réexhumé un vieux projet de loi qui prévoit une répartition des cotisations 50-50% entre employeurs et employé-e-s, et on l'a renvoyé en commission pour voir si on n'en profiterait pas pour retenter le coup de passer en primauté de cotisations. Et en plus avec le rapport Zuin qui nous donne des tas d'idées de chantages, ils vont voir ce qu'ils vont voir... ♦

Propos fallacieusement recueillis par Davide De Filippo sur la base d'éléments rigoureusement factuels.

SERVICES PUBLICS

Le Conseil d'État joue la montre



© Meghan Hessler

La fonction publique, elle, reste inquiète et en colère. Elle appelle à rejoindre la suite de la mobilisation dès la rentrée scolaire.

S'arrêter pour mieux sauter ? •

Alors qu'il avait annoncé partout qu'il présenterait les mesures d'économie retenues parmi les propositions du rapport Zuin d'ici le 21 juin, le Conseil d'État se contente d'annoncer quelles mesures sont écartées à ce stade. Que certaines mesures soient recalées constituent une victoire à la suite des mobilisations syndicales de ce printemps. Pour rappel, la fonction publique a

fait grève et appelé la population à la rejoindre lors de manifestations le 23 avril, le 7 et 8 mai, puis du 2 au 4 juin! Toutefois, la pression ne doit pas retomber car le projet de budget 2027 concrétisera des économies violentes et iniques tandis que le Conseil d'État met déjà en œuvre le démantèlement progressif des prestations sociales et des conditions de travail de la fonction publique.

MESURES « RETIRÉES »

Parmi les 17 mesures « écartées » (sur 77), se trouve notamment la diminution du délai de protection contre le licenciement en cas de maladie. En réalité, ce coup dans le dos est déjà largement avancé, un projet de loi ayant été déposé en septembre 2025! Tout de même, signalons les retraits victorieux obtenus: maintien de la prise en charge des abonnements TPG, abandon du

passage à 41h30 de travail hebdomadaire, abandon de deux mesures visant les personnes âgées (hausse des prix EMS et augmentation des chambres à deux lits), renoncement à l'externalisation des tâches à faible rémunération telles que nettoyage, sécurité et manutention.

CASSER LE MOUVEMENT

En ne respectant pas les engagements pris sur le calendrier, le Conseil d'État démontre une nouvelle fois son mépris du partenariat du social et des mouvements sociaux. Il pratique une stratégie de saucissonnage en appliquant des coupes prévues au budget 2026 qui a été refusé, en mettant en œuvre des mesures du plan financier quadriennal qui n'est négocié ni avec les syndicats ni avec le Grand Conseil, et, enfin, en décidant de réaliser son plan d'austérité dans le budget 2027. S'il avait un minimum de courage politique, il accepterait de prendre le risque de soumettre ce plan à la population. Par l'ensemble de ces éléments, mais aussi par ses discours inconstants et son attitude dénigrante, le Conseil d'État essaie de casser la mobilisation et d'empêcher la convergence des forces progressistes.

UNITÉ PUBLIC-PRIVÉ

Ne nous y trompons pas, les dégradations des conditions de travail de la fonction publique ont toujours des conséquences négatives pour les salarié-e-s du privé. Ce n'est pas un hasard si les patrons genevois répètent sans cesse que les « fonctionnaires sont trop payés » et qu'il s'agit d'une « concurrence déloyale ». Ce qui est déloyal, c'est de maintenir des salaires bas qui ne permettent plus de vivre dignement en privilégiant la distribution des bénéfices aux patrons.

MOBILISATION DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE

Contre la poursuite de ces attaques de la droite néolibérale, le mouvement syndical renouvelle son appel à la solidarité et à la mobilisation des forces progressistes. Pendant que la droite genevoise démantèle le filet social, à Berne, la droite fédérale casse le salaire minimum légal genevois (lire en page 1). Ces politiques tirent dans la même direction: l'accaparement des richesses par les classes dominantes et l'aggravation des inégalités sociales. La réponse des travailleurs-euses continuera avec solidarité et détermination.

Rejoignez et soutenez la mobilisation! Plus d'information sur le site internet. Informez vos ami-e-s, vos collègues et vos familles! L'attaque est virulente, la réponse doit l'être encore plus! ♦

Jérôme Chapuis



© SIT

OFFICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE

L'accompagnement des élèves remis en cause

Edith Scotti, éducatrice spécialisée et militante du SIT, revient sur les motifs de la grève du personnel de l'Office médico-pédagogique.

Travail non reconnu • Le personnel de l'Office médico-pédagogique (OMP) se mobilise depuis des années pour des meilleures conditions de travail. Aujourd'hui, face aux attaques dont il fait l'objet, il en est à sa troisième grève, et poursuivra sa mobilisation à la rentrée scolaire. Parmi les enjeux : la reconnaissance par le DIP de la réalité du travail des éducateurs-rices.

AUTONOMIE ET BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES AU CENTRE

Les éducateurs-rices sont partout où il y a des problèmes. Parce qu'elles et ils accompagnent des personnes en souffrance ou ayant des besoins particuliers. En éducation, on ne transmet pas une matière spécifique et on ne prodigue pas de soins médicaux. Pourtant,

le rôle éducatif est essentiel. Avec de plus en plus d'outils, souvent élaborés sur mesure, et au travers de la relation, les professionnel-les cherchent à permettre aux personnes d'appréhender au mieux leur vie en toute autonomie.

Scénarios sociaux, aptitudes pratiques, culture accessible, forums de discussion, entretiens, ateliers abordant les questions de genre, de maladie ou de handicap, notions scolaires adaptées : toutes ces activités composent l'univers de l'éducation. La liste ne peut être exhaustive puisque la créativité des personnes éducatrices s'actualise sans cesse face à la multitude des besoins générés par la société. Le but est de permettre à toute personne, quelles que soient ses limites, d'atteindre un bien-être op-

timal à travers l'accès aux besoins primaires, la participation à la vie sociale, l'acceptation de l'adversité, le droit à l'intégrité physique et psychique.

Pour accomplir un travail consciencieux, attentif aux autres, les éducateurs-trices doivent pouvoir collaborer et interagir avec les partenaires de toutes les instances concernées : les familles, le corps enseignant, les services sociaux, etc. Pour mener à bien un tel mandat, une coordination et une réflexion commune avec les différents acteurs-rices concerné-e-s est indispensable. Les éducateurs-rices observent, intègrent, pensent, échantent, débattent, établissent des constats, identifient des besoins et définissent des objectifs. Elles et ils proposent des idées, des


solutions, des accompagnements et des bilans, tout en partageant le quotidien des personnes encadrées.

SOUS-ESTIMATION DU TRAVAIL ET MÉPRIS INSTITUTIONNEL

Aujourd'hui, le travail de ces professionnel-le-s est méprisé. Au sein de l'Office médico-pédagogique, une directive a été imposée, maximisant le travail de terrain et impliquant une réduction du temps consacré à la réflexion, à la préparation des outils nécessaires et aux échanges, aussi bien au sein des institutions qu'avec les partenaires extérieurs.

Par ailleurs, un système de comptabilisation des heures a été imposé, qui néglige fortement la réalité de l'éducation et ne permet pas d'enregistrer tout le travail accompli.

Si l'éducation est mise à mal, si cette instance discrète mais essentielle est mal évaluée et si l'on continue d'ignorer l'action réelle des personnes éducatrices sur la société, on prend le risque d'évoluer vers une logique économique de sous-traitance qui laisserait l'accompagnement des gens les plus vulnérables à un personnel moins formé, plus épuisé, en perte de sens et de repères, faute de temps, de moyens et de considération.

Les personnes fragiles ne disparaîtront pas pour autant. Bien au contraire. 

Edith Scotti,
éducatrice spécialisée
à la classe intégrée du cycle
d'orientation de la Gradelle

ÉCONOMIE DES PLATEFORMES

Convention internationale historique sur l'économie des plateformes



© SIT

Échange entre deux militantes et membres du Comité du SIT, en marge de l'adoption par l'OIT d'une nouvelle Convention de l'OIT sur l'économie des plateformes numériques.

Conversation • Grande victoire pour les travailleuses et travailleurs de plateforme : le 12 juin, l'Organisation Internationale du Travail a adopté à Genève la Convention n°193 sur le travail décent dans l'économie des plateformes. Une norme contraignante qui vise à améliorer les droits et les conditions de travail des chauffeurs et chauffeuses de VTC, livreurs et livreuses de repas mais aussi des employé-e-s de maison, nounou, professionnel-le-s du second œuvre ou toute personne qui utilise une plateforme numérique pour gagner sa vie.

Mylène Soto, membre du Comité du SIT, en parle avec Waleska Toro, également membre du Comité du SIT, nounou de profession qui a fait usage de plateforme dans le cadre de son travail et a participé cette année à l'ensemble des négociations qui ont eu lieu à Genève du 1^{er} au 12 juin.

Mylène : C'est historique, cette convention est l'aboutissement d'une décennie de

recherches et de négociations menées par les travailleurs-euses, syndicats, universitaires, décideurs politiques, employeurs et gouvernements du monde entier. Après deux semaines de débats intenses entre les représentant-e-s des 187 États membres de l'OIT, qu'est-ce qui t'a le plus marqué ?

Waleska : Nous étions plus de 1000 personnes à travailler sur un texte, quasi jour et nuit, qui concerne des millions de vies. La partie patronale a tenté d'affaiblir la norme en cherchant à insérer des formulations permettant aux États de s'écarter plus facilement des standards internationaux. Les États-Unis ont fortement soutenu les positions patronales, largement alignées sur celles des grandes plateformes numériques. La pression était intense et les négociations interminables. Le rôle joué par les mouvements de base a été déterminant. Un sommet alternatif d'activistes s'était tenu en marge de la conférence de l'année précédente. En mai, une ren-

contre internationale a également été organisée à Nairobi afin de rassembler des travailleurs de plateforme de nombreux pays. Ces deux événements ont permis de tisser des liens entre syndicats, ONG et collectifs de travailleurs-euses. La force du collectif organisé a porté ses fruits. La convention a été adoptée par 406 voix pour, 8 contre et 36 abstentions.

Mylène : Quels ont été les principaux points de désaccord ?

Waleska : La classification des emplois. Les employeurs souhaitent établir une distinction entre les travailleurs des plateformes et les indépendants. Après de longs débats un compromis a été trouvé sur la qualification de l'emploi qui doit correspondre à la réalité de la relation de travail. Nous avons aussi perdu sur la rémunération du temps d'attente qui reste donc sans réglementation au niveau international.

Mylène : J'ai compris que cette convention place les travailleurs-euses de plateforme sur un même pied d'égalité que les autres salarié-e-s et leur ouvre l'accès aux protections sociales en vigueur dans leur pays. Quelles autres avancées vois-tu ?

Waleska : C'est la première fois que la gestion des algorithmes est intégrée dans une convention de l'OIT. Si un algorithme suspend un compte et donc l'activité du-de la travailleur-euse, cette « décision » doit être réexaminée par un être humain. L'employé-e doit recevoir une explication écrite justifiant la suspension de son compte, ce qui lui ouvre la possibilité de la contester.

La mise en place d'un soutien psychologique pour les travailleurs-euses affecté-e-s par leur expérience professionnelle sur les plateformes est aussi une avancée tout comme la protection des données, le droit à la vie privée, y compris le droit d'accès, de rectification et d'effacement des données à caractère personnel.

Mylène : Au cours de ces deux semaines tu as certainement fait des rencontres intéressantes ?

Waleska : Bien sûr ! Par exemple Yenny Hurtado, originaire de Colombie, issue d'un milieu modeste, pionnière de la mobilisation des travailleurs domestiques à travers le monde. Avec Myrtle Witboo, elles ont fondé le Réseau des travailleuses-euses domestiques qui s'est mobilisé pour faire adopter la convention C189 pour le travail décent des employé-e-s domestiques. Lors d'un congrès en Uruguay auquel le SIT a participé en 2013 ce réseau est devenu la Fédération internationale des employé-e-s domestiques (IDWF). Un exemple à suivre qui m'a confortée dans l'idée que si les travailleuses-euses ne se battent pas, rien ne changera. On continue la lutte pour que la Suisse ratifie cette convention. **♦**

Mylène Soto et Waleska Toro
Contribution Mirella Falco

Décisions du SIT et de la CGAS

LORS DE SA SÉANCE DU MOIS DE JUIN, LE COMITÉ SIT A :

- ♦ décidé de renoncer au référendum contre le projet de loi sur les marchés publics en cas d'adoption des amendements négociés
- ♦ discuté des résultats des votations du 14 juin
- ♦ fait le retour de la mobilisation No G7 et des suites à donner
- ♦ pris position sur les objets soumis à votation le 26 septembre : NON à l'initiative sur la neutralité; OUI à l'initiative sur l'alimentation; OUI à l'initiative pour une contraception gratuite; OUI à la loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement visant à accélérer la réalisation de projets transfrontaliers; NON à la modification de la LDTR; NON à la loi accordant une indemnité à la HES-SO pour les années 2025-2028; NON aux 3 délibérations du Conseil municipal de la commune de Lancy approuvant le budget 2026
- ♦ préparé l'assemblée des délégué-e-s de

la CGAS de juin

- ♦ abordé la campagne de récolte à venir pour le référendum contre la Lex Ettlin
- ♦ voté le soutien aux référendums contre les accords de libre-échange avec la Malaisie et le Mercosur, et le soutien à l'initiative contre l'achat de F-35
- ♦ adopté les comptes 2025 du SIT
- ♦ procédé à trois engagements à la caisse de chômage
- ♦ procédé à l'élection du nouvel administrateur au Conseil de gestion de la Fondation sociale du SIT
- ♦ voté une résolution de soutien aux mobilisations en cours en Albanie pour la protection des écosystèmes de Narta, Zvernec et de l'île de Sazan.

LORS DE SA SÉANCE DU MOIS DE JUIN, L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DE LA CGAS A :

- ♦ adopté les recommandations de vote pour les votations du mois de septembre 2026 (identiques à celle du SIT ci-dessus)

- ♦ commenté le résultat des votations du 14 juin et discuté des suites
- ♦ adopté les mandats en vue du Congrès de l'USS du mois de novembre 2026
- ♦ délégué l'adoption des comptes au comité du mois de septembre
- ♦ procédé au remplacement de quelques représentant-e-s dans les commissions officielles
- ♦ passé en revue l'activité de certaines commissions internes, et appelé à renforcer la commission féministe en vue de l'organisation de la grève du care le 14 juin 2027
- ♦ salué la mobilisation contre le G7 et condamné les violences policières
- ♦ appelé les composantes à participer à la récolte de signatures référendaires contre la Lex Ettlin
- ♦ discuté des mobilisations en cours et prévues cet automne, notamment dans les secteurs de la construction et des services publics, et contre les politiques d'austérité
- ♦ témoigné son soutien au personnel de la SSR et à celui de l'OIT, soumis à de nombreux licenciements

Les inscriptions sont ouvertes!

Vous voulez améliorer vos compétences pour le travail ?



Nous vous proposons des cours de

- Français interprofessionnel
- Informatique de base
- Mathématiques de base
- Et bien d'autres cours

Ces cours vous permettent de :

- Mieux communiquer au travail
- Développer vos compétences de base
- Faciliter votre intégration dans le monde professionnel
- Vous préparer à une AFP ou un CFC

Vous apprenez dans un environnement accueillant et motivant

Pour plus d'information ou pour vous inscrire

L'accueil est ouvert, du lundi au jeudi :

- Du 29 juin au 10 juillet 2026 : de 8h à 13h
- Dès le 10 août 2026 : de 8h à 12h et de 14h à 18h



Consultez le site de l'UOG.

☎ 022 733 50 60
 📍 Place des Grottes 3, 1201 Genève
 près de la gare Cornavin
 🌐 www.uog.ch

L'INFORMATION
N'A JAMAIS
EU AUTANT DE
VALEUR.

Investissez
dans son
indépendance !

Abonnez-vous dès 17.-/mois



LE COURRIER

July 2026 L'Espresso - 11.000.000.000

Panorama N°9

Les migrants du futur auront-ils encore le droit d'être en Suisse malgré tout ?

Ce travail que l'on ne veut pas reconnaître

Comment les politiques migratoires suisses façonnent l'exploitation

Édito p. 5

Saisonniers hier, sans papiers aujourd'hui : la fabrication d'un sous-proléariat féminin p. 4

Traite des êtres humains, une dépendance à la procédure pénale et à la condamnation des auteurs, risquée pour les plus fragiles p. 5

Dans l'ombre des organisations internationales : le cas des « domestiques » privées p. 8

La sous-traitance comme outil d'exploitation : l'exemple du ferrailage p. 8

Héctorner son identité pour travailler en Suisse : une double peine p. 10

Synchroniser le renouvellement du permis de séjour avec la fin de contrat des doctorant·es : une externalisation du chômage p. 11

Abus au travail : pas éligibles à la justice pour les sans-papiers p. 13

La leçon Papyrus : les bénéfices de la régularisation p. 14



FÊTE DU

Vendredi 4 septembre 2026
dès 18h dans le jardin du SIT

Il y aura à boire, à manger, de la musique.
 Venez avec vos ami-e-s, votre famille,
 vos collègues de travail, nous nous réjouissons de vous rencontrer !

L'exploitation nous colle à la peau.



Chiquita

Ne laissons pas une entreprise suisse appauvrir les travailleurs et travailleuses au Guatemala.

Exploitation dans les plantations : ensemble, faisons pression sur Chiquita !

Dans les plantations des sous-traitants de Chiquita au Guatemala, les ouvriers et ouvrières travaillent jusqu'à douze heures par jour, sans protection contre les pesticides pulvérisés par avion – et pour des salaires inférieurs au minimum légal. Les personnes qui osent protester risquent le licenciement.

Chiquita, dont le siège se trouve à Etoy (VD), dispose du poids commercial nécessaire pour améliorer la situation sans délai. Nous demandons que les multinationales suisses prennent leurs responsabilités, en garantissant le versement du salaire minimum légal, une protection contre les pesticides et le respect de la liberté syndicale.

Scannez le code QR pour rejoindre notre manifestation virtuelle. Plus la foule sera grande, plus la pression exercée sur Chiquita sera forte !




www.stop-chiquita.ch

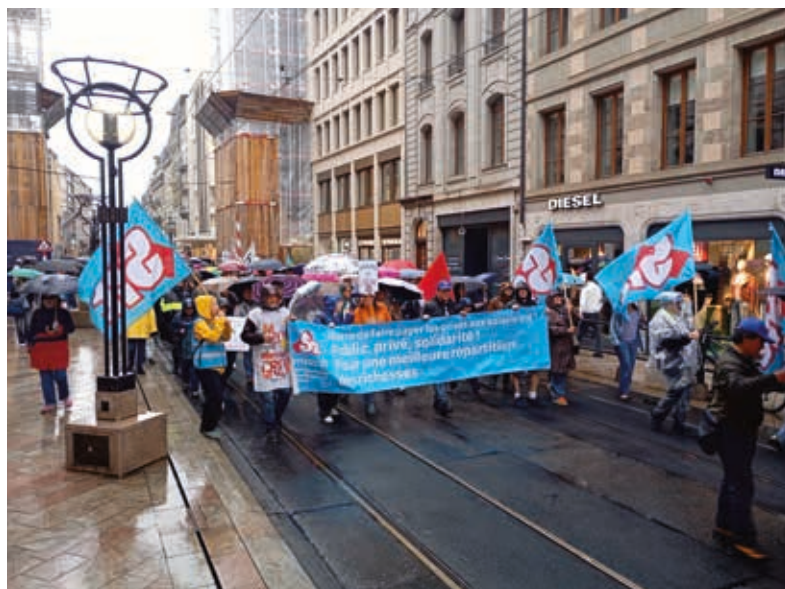


Mois de juin caniculaire

Chaud, ce mois de juin l'a été à tous points de vue. En termes de climat, bien sûr, avec une canicule qui a mis la santé des travailleuses et des travailleurs à rude épreuve. Sur le plan politique également, avec des votations dans lesquelles nous avons jeté toutes nos forces, et avec un combat homérique contre le G7 et pour le droit de manifester. Et sur le plan syndical évidemment, avec des grèves et des préavis de grève des maçons, de la fonction publique, des animateurs-rices parascolaires, et du personnel de l'Office médico-pédagogique.

Et si le Cartel intersyndical a finalement annulé la manifestation prévue le 25 juin en raison de la canicule et en cohérence avec les revendications syndicales d'arrêt de travail pour protéger la santé des travailleurs-euses, ce n'est que partie remise à la fin l'été, pour un automne qui s'annonce socialement tout aussi caniculaire. 

Daide De Filippo



IMPRESSUM

Edition: syndicat SIT – rédaction: Davide De Filippo
 Mise en page: Stéphane Hernandez,
 Police de caractère Adelle et Adelle Sans
 par TypeTogether

Collaboration régulière

Clara Barrelet, Célia Barrez, Valérie Buchs, Manuela Cattani, Jérôme Chapuis, Ignace Cuttat, Davide De Filippo, Nathalie Descloitres, Sarah Destanne, Clément Dubois, Mirella Falco, Jean-Luc Ferrière, Sandra Froidevaux, Sarah Gajardo, Thomas Graff, Thierry Horner, Alice Lefrançois, Martin Malinovski, Massimiliano Masini, Nicole Moser, Ximena Osorio Garate, présidence du SIT, Julien Repond.

Impression

Ediprim SA, Bienne
 Tirage: 11 500 exemplaires
 Paraît 7 à 8 fois par an
 Bulletin adressé aux membres du syndicat SIT



Reproduction d'articles autorisée et souhaitée, mais seulement avec mention complète de la source.

SITinfo accepte volontiers les contributions des membres, pour autant qu'elles portent sur l'activité syndicale au sens large et soient conformes aux principes généraux du SIT.



JAB
 CH-1211 Genève 3
 P.P. / Journal

SIT INFO

CP 3135

1211 GENÈVE 3